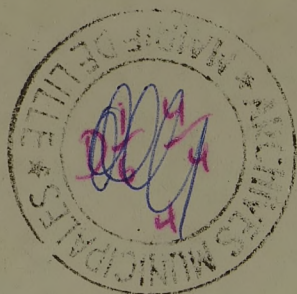


481/901



Commission Administrative  
de l'École des Beaux-Arts

3<sup>e</sup> mandat Salengro 1935/1936

mandat Saint Venant 1936/1940

Conseil d'Administration  
Réunion du 16 DEC. 1935  
M. PLANQUE

Commission Administrative de l'Ecole des Beaux-Arts

Réunion du 12 Novembre 1935

Procès-Verbal



La Commission s'est réunie le mardi 12 Novembre 1935, à 17 heures, sous la présidence de Monsieur l'Adjoint FAVIERES.

Etaient présents : M.M. Baert, Borrewater, Delepouille, Deregnaucourt, Facq, le Professeur Le Fort, Mallet-Stevens, Directeur de l'Ecole.

S'étaient excusés : M.M. Chatelet, Recteur de l'Académie, Vice-Président; Duez, Doyen de la Faculté de Droit; Dauchy, Directeur de l'Ecole des Arts & Métiers.

Absent : M. Engels.

A l'ouverture de la séance, sur la proposition de M. l'adjoint Favières, Président, M. Carbonnier, Censeur de l'Ecole, est nommé Secrétaire de la Commission.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 15 Juin 1935, qui est adopté sans observation.

A l'unanimité, la Commission remercie les intérimaires d'avoir bien voulu assurer le fonctionnement des cours.

M. le Président présente M. Mallet-Stevens, nouveau directeur de l'Ecole. Il rappelle ses titres, lui remet en pleine confiance le sort de l'Ecole des Beaux-Arts, et lui souhaite au nom de tous une cordiale bienvenue.

Il évoque ensuite les services de M. Gavelle, qui, pendant trente ans, en assura précédemment la direction, et lui exprime les sentiments de gratitude de la Commission. Il est décidé, à l'unanimité qu'une lettre sera adressée à M. Gavelle, pour lui exprimer ces sentiments. M. le Président remercie aussi M. Carbonnier pour l'intérim qu'il a si heureusement assuré.

Il donne la parole à M. le Directeur qui lit et commente le rapport ci-après reproduit - qui a été envoyé à tous les membres de la Commission.

" Les élèves de l'Ecole pourront se diviser en deux catégories principales : les amateurs, les professionnels.

Par "amateur", nous entendons ceux qui s'intéressent à l'art

sans idée d'en tirer profit pécuniairement, mais avec le désir d'élever leur niveau intellectuel, de se créer des loisirs intelligents et de se composer un "cadre" pour leur existence et celle de leur famille. Parmi les "amateurs" peuvent se révéler de réels talents, voir des génies; ils sont donc à suivre et à diriger avec infiniment d'attention.

Par "professionnels", nous comprenons ceux qui se destinent à une carrière artistique. A ceux-là, nous devons donner un enseignement solide et des possibilités de "vivre" dans l'avenir.

A tous, il convient de communiquer l'enthousiasme qui fait le travail dans la joie et qui est la source même de l'Art.

L'Ecole des Beaux Arts de Lille comprend: des amateurs et des Professionnels. Ce sont donc, réunis pour quelques années, des acheteurs que nous voulons intelligents et des créateurs dont peuvent dépendre le succès d'une industrie, d'une région, sinon du pays.

L'Art doit être utilisé à des fins sociales: tout homme a droit à la Beauté et nous estimons que tous les ustensiles de la maison que ce soit: la cafetière, le tire-bouchon, le robinet, la poignée de porte, le téléphone, aussi bien que la carrosserie d'auto, la locomotive, les meubles, le jardin, tout peut être bien. Le mauvais goût, la laideur doivent être prohibés.

Une Ecole pour progresser doit être vivante. Elle doit être "jeune", aller de l'avant en s'appuyant sur un passé solide.

Ces quelques réflexions nous ont amené à proposer dans l'enseignement de l'Ecole des Beaux Arts de Lille les quelques modifications qui suivent:

1° Reviser les heures des différents cours afin de permettre aux élèves de suivre quelques cours indispensables. Par exemple:

Obligation, pour les Architectes, les peintres, les Sculpteurs, les graveurs, les décorateurs, de suivre les cours de perspective et d'histoire de l'Art.

Obligation pour les décorateurs de suivre les cours d'aquarelle où on leur apprendrait surtout à manier la gouache.

Obligation pour les Architectes de suivre les cours d'aquarelle où ils apprendraient à représenter un arbre, un toit, une pelouse, un ciel.

2° Création de cours qui paraissent indispensables:

Béton armé - Acier - Ces matériaux sont la base de la construction contemporaine et ne peuvent être ignorés.

Salubrité-Hygiène, comprenant éclairage diurne, chauffage, ventilation, propriété des matériaux quant à la propagation du bruit, de l'humidité, de l'air etc... Aménagement du sanitaire, fosse, égouts, épandage etc... Dispositions des locaux: cube d'air, salles de spectacles, constructions rurales etc... etc ...

3°- Liaison de l'Ecole des Beaux-Arts avec l'Ecole des Arts Appliqués : visites, programmes conjugués, etc...

4°- Visites accompagnées du Musée. Le Musée de Lille, après le Louvre, est le plus beau musée de France. Cette chance ne doit pas être mise de côté. Les visites ( 10 élèves maximum) seraient accompagnées, les maîtres présenteraient les oeuvres sans développement trop long, suggérant autant qu'enseignant. Les visites ne dépasseraient pas 45 minutes.

Les Architectes suivraient les chantiers de constructions, visites accompagnées (10 élèves maximum).

Les Graveurs pourraient visiter avec fruit les Imprimeries, les Décorateurs les tissages, les ébénistes, etc...

Chacun devrait pouvoir apprendre sa profession "en fonctionnement".

5°- Les programmes à exécuter par les élèves devraient être légèrement modifiés :

a) - Décorateurs : Projets d'intérieurs, meubles, décors de théâtre, maquettes papiers peints pour pièces entières (manière Vernet : architecture, paysages, bateaux, etc...), ces papiers étant très demandés aux Etats-Unis.

b) - Dessin : Aux modèles antiques, adjoindre des modèles : chinois, égyptiens, modernes, gothiques, précolombiens, etc...

c) - Gravure : Pousser davantage la composition : livres à illustrer, partitions de musique, gravures pour enfants, etc... Choisir pour la copie des modèles modernes intéressants permettant l'éducation artistique des élèves.

d) - Sculpteurs : Etude de mouvement, même en fils de laiton pour attraper des attitudes, le modèle vivant posant au maximum un quart d'heure. Compositions faites pour l'Architecte : onélisques, tympanes, bas reliefs, etc... Modèles animaux quelques fois.

e) - Peintres : Esquisses de couleur et de mouvement, le modèle vivant ne posant qu'un quart d'heure maximum. Fresques si possible, le placement étant presque certain. Etudes à faire à la maison de l'histoire du costume : croquis, compositions pour l'Architecture : sujets modernes, modèles animaux parfois.

f) - Architectes : Projets à étudier connaissant les abords les cotes de niveau, l'orientation. Programmes actuels nouveaux : sous-station électrique, aérogare, cinéma, garage d'autos, poste d'essence, poste de T.S.F., etc...

6° Tous les programmes seraient soumis par les Professeurs à la Direction de l'Ecole. La Commission en aurait connaissance de façon à suivre les efforts et les progrès des élèves.

7° Pour tous les élèves, apprendre à écrire: graphisme, mise en page, etc...

8° Conférences à faire par des hommes très connus tant par leur activité que par leur passé. Ces conférences donneraient de la vie à l'Ecole, ouvriraient des horizons nouveaux aux élèves et la qualité de premier plan des Conférenciers donnerait à l'Ecole un juste renom :

Eclairage	A. Salomon
Vitreaux	L. Barillet
Meubles	R. Herbst
Hygiène	Docteur Dequydt
Affiches	Jean Carlu
Peinture	A. Gleize
Sculpture	J. Martel
Architecture	G. H. Pingusson
Urbanisme	Le Corbusier
Typographie	Ch. Peignot
Le Gaz	Gaumont
Maison minimum	Barret
Décoration Intérieure	P. Chareau
Jardins et Parcs	J. Greber
Bijoux Orfèvrerie	R. Templier
Histoire de l'Art	Focillon
Histoire Gothique	Abraham
Décors de Théâtre	Paul Colin
Gravure	Laboureur
Construction	Freyssinet
Composition Décorative	Burkhalter
Ethnographie	G. H. Rivière

M. Delepouille propose qu'il soit apposé dans l'Ecole, une plaque glorifiant les anciens élèves ayant été à l'honneur : Roland, Carolus Durand, Hippolyte Lefebvre, Pharaon de Winter, etc....

La séance est levée à 19 h. 15.

Le Secrétaire de la Commission  
CARBONNIER

Vu,  
L'Adjoint délégué à  
l'Instruction Publique  
et aux Beaux-Arts  
Président de la Commission  
A. FAVIERES,

Conseil d'Administration  
Réunion du 8 JUIN 1936  
M. PLANQUE



COMMISSION ADMINISTRATIVE  
de l'ECOLE des BEAUX - ARTS



Réunion du 12 Mai 1936

La Commission s'est réunie le Mardi 12 Mai 1936 à dix sept heures, sous la présidence de M. FAVIERES, adjoint au Beaux-Arts.

Etaient présents : M.M. Baert; Borrewater, Dauchy, Delepouille, Deregnancourt, Duez, Dr Le Fort, Mallet-Stévens et Carbonnier, secrétaire de la Commission.

Excusés : M.M. Chatelet et Facq.

Absent : M.Engels.

Le Président donne la parole à M. Carbonnier pour la lecture du procès-verbal de la séance du 3 Décembre 1935, qui est adopté.

La parole est ensuite donnée à M. le Directeur qui demande 1° que la nomination du surveillant concierge se fasse le plus tôt possible dans l'intérêt du service; 2° que le téléphone particulier soit établi directement pour l'Ecole, ce qui ne grèverait que légèrement le budget; 3° s'il ne serait pas possible d'accorder deux heures supplémentaires au professeur d'architecture, pour un cours à faire le matin et réservé aux peintres, sculpteurs et décorateurs; ce cours ne commencerait qu'en octobre 1936; il est des plus nécessaires, nos élèves peintres s'étant présentés à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, n'ont pu y être reçus, éliminés par la note obtenue pour l'épreuve d'architecture.

Les vœux de M. le Directeur sont acceptés à l'unanimité.

M. Baert se fait le porte parole d'un groupement, qui s'étonne que l'Ecole des Beaux-Arts ne possède pas un cours complet d'architecture; M. le Directeur fait remarquer qu'il avait proposé à la Commission la nomination de professeurs pour un cours complet d'architecture, comprenant : architecture, dessin antique, statique, mathématiques, histoire de l'Art, législation, salubrité, sculpture élémentaire, aquarelle, visite de chantiers. Cette proposition fut rejetée, les membres de la Commission craignant qu'aucun élève ne suivît ce cours.

M. Delepouille remercie, au nom des Amis de Lille, les membres de la Commission, les professeurs et les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts, de leur contribution à l'occasion de l'Exposition d'Hippolyte Lefebvre.

La parole est ensuite reprise par M. le Directeur qui expose et commente la façon dont il envisage une répartition plus équitable des prix et susceptible d'entretenir le plus d'émulation. (Voir annexes).

M. Dauchy propose que les premiers prix ne soient accordés qu'à partir de la note I7 et les deuxièmes prix pour des notes comprises entre I3 et I7.

La Commission adopte à l'unanimité le projet de M. le Directeur en y apportant les modifications suivantes :

2ème prix : I3-I4 - I5 - I6  
1er prix : I7 - I8 - I9 - 20

M. le Directeur demande ensuite que le Grand Prix de la Ville de Lille soit attribué cette année à la Section d'Architecture (cours du soir). - Adopté.

La distribution des prix est fixée, en principe, au I2 Juillet 1936, M. le Directeur propose pour présider cette cérémonie, M. le Sénateur MORIZET; la Commission donnant son accord pour ce choix, M. le Directeur fera les démarches nécessaires.

M. le Directeur expose que pour cette année et les suivantes, les anciens élèves ont bien voulu accepter que leurs prix au lieu d'être distribués en argent, consistent :

1° pour les 7 meilleurs élèves de l'Ecole en un voyage de trois jours en Hollande;

2° pour les I7 suivants en un voyage d'une journée à Bruges.

La Commission s'associe à M. le Directeur pour remercier les anciens élèves de leur geste généreux.

M. Dauchy émet le vœu que la Commission adopte que chaque élève, lauréat du prix des anciens élèves, fasse un rapport succinct de son voyage.

La Commission à l'unanimité demande qu'il soit bien entendu que tous les élèves voyageant sous l'égide des anciens élèves, soient assurés contre tous accidents, l'Ecole dégageant toute sa responsabilité.

M. le Directeur annonce que M. Borrewater est venu plusieurs fois, en sa compagnie, visiter les différents cours; la Commission remercie M. Borrewater pour son dévouement à la cause de l'Ecole.

M. le Directeur, insiste de nouveau, pour que 2 heures supplémentaires soient accordées au professeur d'aquarelle, pour être affectées aux décorateurs, peintres et architectes. M. l'Adjoint Favières fait connaître que le professeur actuel trop proche de sa mise à la retraite n'a pas semblé pouvoir être nommé; néanmoins l'intérêt des élèves passant avant les questions d'ordre administratif, M. l'adjoint Favières promet d'appuyer la demande de la Commission, d'autant plus que ce professeur est plus éloigné qu'on ne pensait de l'âge de la retraite.

M. l'Adjoint Favières rappelle que l'Ecole peut prélever sur les crédits budgétaires l'achat du matériel indispensable.

M. le Directeur propose :

1° l'achat d'un pragmatoscope, destiné à faire passer les vues, chaque mois, au cours d'une conférence qu'il ferait aux Professeurs et élèves de l'Ecole, sur le mois artistique illustré.

2° l'achat de modèles en plâtre, choisis au musée de sculpture comparée du Trocadéro: modèles, romans, gothiques, asiatiques.

3° la mise en train de reliures simples mais fortes, destinées aux revues et ouvrages brochés, les plus souvent consultés.

Adopté.

La séance est levée à 19 heures.



ANNEXE I.

PRIX.-- Pour tous les cours le nombre de prix accordés est proportionné au nombre d'élèves ayant fréquenté assidûment le cours, à raison de (au maximum) 1 prix pour 5 élèves (soit de 1 à 5 élèves, 1er ou 2ème prix suivant la valeur de l'élève récompensé et 1 prix en plus par 5 élèves supplémentaires. Dans le cas où le nombre d'élèves ne serait pas exactement un multiple de 5 le jury décidera s'il y a lieu d'attribuer des prix).  
Si les travaux sont jugés insuffisants, il peut n'être accordé aucun prix.

NOTES.-- Pour l'attribution des prix il sera donné des notes variant de 0 à 20.  
Pour avoir un premier prix il faut au moins une note comprise entre 15 et 20.  
Pour avoir un deuxième prix, il faut au moins une note comprise entre 10 et 15.

COEFFICIENT.-- Le coefficient des notes du cours principal de chaque section (c'est-à-dire Peinture, Sculpture, Art décoratif, et Architecture) est égal à 2.  
Celui des notes des autres cours est égal à 1.

MEDAILLE d'ARGENT.-- Pour toute l'Ecole il ne peut être attribué que 4 Médailles d'Argent, une par section : peinture, sculpture, art décoratif, architecture (section élémentaire exceptée).  
Tous les points obtenus dans tous les cours de la section par le même élève se totalisent pour l'attribution de la Médaille d'Argent de la section, laquelle sera donnée (si le niveau des élèves est jugé suffisant) à l'élève ayant le plus grand nombre de points. C'est-à-dire la plus haute moyenne.

MEDAILLE d'OR.-- La Médaille d'Or de l'Ecole sera attribuée à l'élève le plus récompensé et méritant des 4 sections. Il est bien entendu que le nombre de degrés indiqués pour chaque cours, est un nombre maximum, mais il peut être moindre si le niveau des élèves est insuffisant. Dans tous les cours où il n'y a pas de concours, les professeurs peuvent s'ils le désirent en faire faire un, mais les points de celui-ci compteront avec les points des travaux d'année pour l'attribution du prix de travaux d'année : coefficient 1 pour le concours  
coefficient 2 pour les travaux d'année,  
la moyenne de ces deux notes donnera la note attribuée, exemple : si un élève a 14/20 au concours et 17/20 aux travaux d'année cela fera :  
 $14 + 17 + 17 = 48, 48 : 3 = 16, 16$  est la note qui comptera pour le prix de travaux d'année.

ANNEXE II.

SECTION DE PEINTURE, 5 cours obligatoires  
-----

PEINTURE OU NATURE MORTE

Prix pour Concours des 5 concours - 2 degrés (1er degré: débutants  
2è degré: anciens)  
Prix pour Travaux d'année ..... 2 degrés id.

ANTIQUE (jour) ..... 2 degrés (pas de prix de  
(concours,  
(prix de travaux  
(d'année

CROQUIS ..... 2 degrés id.

ANATOMIE ..... I degré id.

HISTOIRE DE L'ART ET  
VISITE DE MUSEES ..... I degré id.

Exceptionnellement cette année le cours de NATURE MORTE  
sera considéré comme cours libre et ne comportera qu'un degré.

Exceptionnellement cette année le cours de PERSPECTIVE  
fera partie de la section de peinture.

Une Médaille d'Argent sera attribuée à l'élève le plus  
récompensé de toute la section.

Les peintres feront le concours général de croquis indé-  
pendant des sections et les points de celui-ci compteront pour  
l'attribution des prix de ce cours.

ANNEXE III

SECTION de SCULPTURES, 6 cours obligatoires

SCULPTURE

Prix pour concours des 3 concours - 2 degrés (1er: débutants  
2è : anciens)

Prix pour travaux d'année ..... 2 degrés d°

ANTIQUE (jour) ..... 2 degrés (pas de prix de  
concours.  
(prix de travaux  
d'année.

CROQUIS ..... 2 degrés d°

SCULPTURE PRACTIQUE ..... 2 degrés d°

ANATOMIE ..... I degré d°

HISTOIRE de L'ART et VISITE  
de MUSEES ..... I degré d°

Exceptionnellement cette année le cours de PERSPECTIVE fera partie de la section de sculpture.

Une Médaille d'argent sera attribuée à l'élève le plus récompensé de toute la section.

Les sculpteurs feront le concours général de croquis indépendant des sections et les points de celui-ci compteront pour l'attribution des prix de ce cours.

ANNEXE IV

SECTION d'ART DECORATIF, 9 cours obligatoires

---

ART DECORATIF

Prix de Concours ..... 3 degrés ( 1er: débutants  
 ) 2me:  
 ( 3me:

Prix de Travaux d'année ..... 3 degrés ..... id.

AQUARELLE ..... 3 degrés ( pas de prix de concours  
 )  
 (prix de travaux d'année

ARCHITECTURE ..... 3 degrés.....id.

ANTIQUE (jour) ..... 3 degrés.....id.

SCULPTURE ELEMENTAIRE ..... 3 degrés..... id.

MATHEMATIQUES ELEMENTAIRES.... 3 degrés.....id.

DESSIN GEOMETRIQUE ..... 3 degrés.....id.

PERSPECTIVE ..... I degré .....id.

HISTOIRE DE L'ART ..... I degré .....id.

Exceptionnellement le cours de HACHURES et LETTRES (section élémentaire) fera partie cette année de la section d'art décoratif.

Une Médaille d'argent sera attribuée à l'Elève le plus récompensé de la section.

Annexe V

SECTION d'ARCHITECTURE. 12 cours obligatoires

---

Architecture

Prix de Concours 3 degrés (1er: débutants  
2ème :  
3ème :

Prix de travaux d'année 3 degrés id

Mathématiques 3 degrés (pas de prix de concours  
(prix de travaux d'année

Aquarelle 3 degrés id

Sculpture 3 degrés id

Antique (jour) 3 degrés id

Perspective I degré id

Statique 3 degrés id

Construction 3 degrés id

Législation I degré id

Salubrité I degré id

Histoire de l'art I degré id

Visites de chantiers I degré id

Une Médaille d'argent sera attribuée à l'élève le plus récompensé de la section

Annexe VI

SECTION ÉLÉMENTAIRE. 7 cours obligatoires

---

Dessin élémentaire	:	
Sculpture élémentaire	:	
Lettres, Hachures	:	Pas de prix de concours
Mathématiques élémentaires	:	Partout un degré
Dessin géométrique	:	Prix de travaux d'année
Perspective	:	
Histoire de l'art et visites de Musées	:	

ANNEXE VII

COURS LIBRES ET COURS PROFESSIONNELS

CROQUIS .....	Concours Général, un degré (tous élèves réunis)
AQUARELLE	:
GRAVURE ET LITHOGRAPHIE	: Pour tous ces cours
ARCHITECTURE PROFESSIONNELLE	: pas de prix de concours,
APPLICATION	: partout deux degrés (au maximum)
SCULPTURE ELEMENTAIRE ET PRATIQUE (soir)	: prix de travaux d'année, : jamais de médailles.
DESSIN MODELE VIVANT	:
DESSIN ANTIQUE (soir)	:
DESSIN ORNEMENT	:
DESSIN ELEMENTAIRE (Fives)	:
DESSIN ELEMENTAIRE (Poisson.)	:

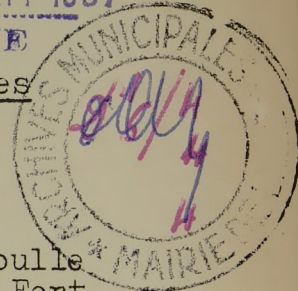
ANNEXE VIII

FONDATEIONS ET PRIX DIVERS

- |                                 |                                                                                                  |                    |
|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| GRAND PRIX DE LA VILLE DE LILLE | - Concours -                                                                                     | 1er prix 2ème prix |
| Prix Doutrelon de Try           | - Travaux                                                                                        | I prix             |
| Prix de Winter                  | - Concou<br>portrait peint                                                                       | I prix             |
| Denneulin                       | - Concours paysage                                                                               | I prix             |
| Desoblain                       | - Concours tête<br>dessinée ....                                                                 | I prix             |
| Alba                            | - Toutes sections, sauf architecture<br>et cours libres, attribution<br>analogue à médaille d'or | I prix             |
| Anciens Elèves                  | - Tous cours (voir                                                                               |                    |
| Newnham                         | - Architectes                                                                                    | I prix             |



Procès-verbal de la Séance du Mardi 1er Juin 1937 à 17 heures



Présidente: M. Favières, Adjoint aux Beaux Arts.

Etaient présents en outre: M.M. Borrewater, Delepouille

Deregnaucourt, Le Fort,  
Mallet-Stevens, directeur

Mme Bocquet remplace M. Carbonnier  
absent.



Excusé : M. Baert

Absents : M.M. Châtelet, Dauchy, Engels,  
Facq (décédé)

1° Le Directeur donne lecture du rapport de M. l'Inspecteur général de l'Enseignement artistique et fait ressortir le passage suivant: "Il serait souhaitable de faire défilier au cours élémentaire le jeudi, les élèves les mieux doués des écoles communales".

La Commission adopte cette suggestion en spécifiant que seuls les élèves de la classe du certificat et des classes supérieures pourront suivre le cours de Mme Sornas. M. Favières se chargera de mettre la chose au point.

2° Le rapport de l'Inspecteur demande la création d'un cours d'art appliqué pour jeunes filles, celui-ci existant à l'Ecole Valentine Labbé, la Commission estime qu'il n'y a pas lieu de retenir cette proposition.

3° Le cours d'architecture réservé aux peintres et sculpteurs ne commencera que le 1er Octobre.

4° Le grand prix de la Ville de Lille sera attribué cette année à la section de peinture, le Directeur estimant la section d'art décoratif trop inférieure.

Le jury de ce concours devant se composer de quatre membres (2 choisis parmi la Commission, M.M. Borrewater et Delepouille sont désignés) 2 autres membres devant être choisis hors de l'Ecole, le Directeur propose 2 peintres parisiens de grand renom, proposition acceptée.

5° M. Favières promet que tous les élèves de l'Ecole iront visiter l'exposition de 1937 aux frais de la Ville. (Elèves au moins âgés de 12 ans) M. le Directeur est chargé de l'organisation de ce voyage. Les élèves ne seront pas accompagnés par leurs parents, et des assurances déchargeront l'Ecole des responsabilités d'accidents. Une demande de crédit de 15.000 francs est nécessaire.

6°- Monsieur le Directeur, après avoir eu une conversation à ce sujet avec M. BEAT, président des Anciens Elèves et si les disponibilités de la caisse des A.E. le permettent, propose aux Anciens Elèves d'offrir cette année un voyage à Dusseldorf, en autocar aux élèves les plus récompensés.

7°- Monsieur le Directeur demande à avoir enfin pour le 1er Octobre un pragmatoscope, la dépense peut être inscrite sous la rubrique frais de cours, de même pour les modèles nouveaux en plâtre. Adopté.

8°- La distribution des prix aura lieu au Grand Théâtre avec celle du Conservatoire.

M. Huismans présidera, la municipalité est chargée de l'inviter M. Delepouille propose que les élèves du cours de décors de Théâtre, cours nouvellement créé, exécutent sous les ordres de Monsieur Molière un nouveau décor devant servir de fond à la scène le jour de la distribution des prix. Cette dépense serait à inscrire aux frais divers

9°- Le Directeur avise la Commission qu'il fera faire pour la rentrée d'Octobre, une affiche de propagande.

Etant donné les nouvelles lois relatives à la cessation des études primaires, l'âge d'admission des élèves dans les cours des sections (ou cours du jour) est porté à 14 ans. L'âge de 9 ans dans les cours de quartiers, et 12 ans dans les cours libres est maintenu

10°- Un examen d'entrée sera exigé trois fois par an pour l'inscription de ces mêmes élèves. Les jeunes gens ayant le baccalauréat le brevet et le certificat d'études supérieures seront exemptés de cet examen.

Le programme du certificat d'études primaires supérieures, moins certaines matières ( langues vivantes, dessin etc ) donnera le niveau de cet examen.

Monsieur Favières accepte de faire passer les lettres et l'histoire.

Les notes seront données de 0 à 20 la note minimum sera 10

11°- Le Directeur demande le remplacement des membres de la Commission dont le mandat est terminé. M. Faq étant décédé, M. Favières demande d'envoyer à la famille une lettre de condoléances et de remerciements pour les services qu'il a rendus à l'école au cours des longues années où il fut membre de la Commission.

La Commission demande à la Mairie le renouvellement des pouvoirs de M.M. Delepouille et Baert, et le remplacement de M.M. Faq, Engels et Dauchy. Le Directeur demande la nomination de M. Gaujac, directeur du Conservatoire.

La séance est levée à 7 heures 45

Le 2 Juin 1937

signé: MALLET-STEVENSON.

Commission de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et  
des Sports.- Réunion du 15 Juillet 1937.-

Pris acte des travaux de la Commission.

M.M. VERCIER, CAMU et BIAREZ sont proposés pour remplacer  
M.M. FACQ, ENGELS et DAUCHY.

Conseil d'Administration  
Réunion du 29.10.1937  
Commission Administrative de l'Ecole des Beaux - Arts .

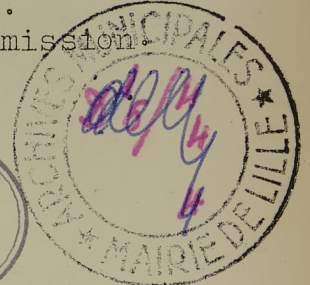
Procès-verbal de la réunion du Mardi 19 Octobre 1937 à 17 heures

Présidence : M. Favières, adjoint aux Beaux Arts

Présents : M.M. Baert, Delepouille, Dérégnaucourt, Mallet-Stevens : Directeur de l'Ecole.  
Gaubert , Secrétaire de la Commission.

Excusés : M.M. Borrewater - Le Fort

Absent: M. Duez



1° - Monsieur le Président, ouvre la séance et tient à adresser un souvenir ému à la mémoire de M. Carbonnier, ancien censeur, pour les services rendus avec tant de dévouement à l'Ecole. La Commission décide d'envoyer une lettre de condoléances et de gratitude à Madame Vve Carbonnier.

2° - Sur proposition de Monsieur le Président, la Commission nomme M. Gaubert, Secrétaire de la Commission.

3° - Lecture du procès verbal de la réunion du 1 Juin 1937  
Adopté.

4° - Achat d'un pragmatoscope - Etant donné les services que cet appareil est appelé à rendre, la Commission en décide l'achat le plus tôt possible. Monsieur le Directeur est chargé des formalités.

5° - Voyage des élèves à l'Exposition "Arts et Techniques" de Paris.

La Commission regrette bien vivement le rejet de sa proposition. Elle constate que la Ville de Lille envoie 1000 élèves reçus au certificat d'études primaires. Elle demande à Monsieur le Président d'user de toute son influence pour essayer d'obtenir satisfaction étant donné l'énorme intérêt que présenterait cette visite pour nos élèves.

6° - Examen d'entrée du 4 Octobre 1937

Le secrétaire donne lecture du résultat et notes obtenues sur six candidats, trois ont été reçus dans les cours de section. La Commission décide, suivant le nombre de nouvelles inscriptions, de refaire un examen en fin Novembre, puis un au début de chaque trimestre.

7° - Envoi des affiches de propagande.-

Le secrétaire fait part de l'envoi de 90 affiches environ avec lettre de présentation. La Commission félicite Monsieur le Directeur de cet effort.

8° - La Commission félicite M.M. Baert et Delpouille dont le mandat est renouvelé. Elle propose:  
le remplacement de M. Chatelet par M. Hardy nouveau recteur  
de M. Facq par M. Beaucamps  
de M. Engels par M. Dubuisson  
de M. Dauchy par M. Vercier directeur de l'Ecole des Arts et Métiers.

La Commission décide d'adresser à M.M. Chatelet, Engels et Dauchy, une lettre de remerciement pour les services rendus à l'Ecole des Beaux Arts au cours des années où ils furent membres de la Commission.

9°- Après lecture du programme du cours de décors de théâtre la Commission adresse ses félicitations à Monsieur le Professeur Molière. Les frais de ce cours ( environ 100 frs 00 par mois ) seraient supportés par le budget des menus dépenses.

10°- Cours de peinture: Professeur M. Selmy . La Commission félicite le professeur de son heureuse initiative ( changement de couleur des fonds ) Elle adopte les frais d'achat des papiers nécessaires pour ces transformations.

11°- Monsieur le Directeur donne lecture d'un programme qu'il a dressé concernant la question éclairage. Une série de quatre conférences seraient faites dans un grand amphithéâtre de la Ville par M. Salomon ingénieur éclairagiste diplômé de l'Ecole Supérieure d'Electricité. Ces conférences, qui intéresseraient particulièrement les architectes, peintres, sculpteurs et décorateurs par un aperçu rapide de tout ce qu'on est en état de demander à la lumière, seraient publiques.

La Commission est unanime à s'associer au voeu de M.le Directeur. Elle demande à son président de présenter cette proposition à l'Administration Municipale. Il faudrait que la Ville prenne à sa charge les frais de ces conférences en dehors du budget des Beaux Arts, ces conférences étant publiques.

Le 26 Octobre 1937

signé: MALLET-STEVENS.

Commission de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des Sports

-----  
Réunion du 19/II/37  
-----

A V I S

La Commission prend acte et donne un avis très favorable au programme des 4 Conférences d'éclairage

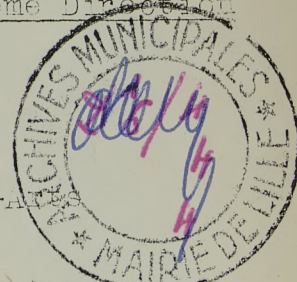
signé : Vandenhende

Council of Administration  
Réunion du 23 MAI 1938

M. PLANQUE  
VILLE de LILLE

Quatrième Direction

Ecole des Beaux-Arts



Commission administrative de l'Ecole des Beaux-Arts

Procès verbal de la réunion du 18 Janvier 1938 à 17 heures.

Présidence: M. Favières, adjoint aux Beaux-Arts

Présents : M. Baert, Beaucamp, Borrewater, Camus, Delepouille  
Deregnaucourt, Le Fort, Vercier, Mallet Stevens.  
Directeur de l'Ecole. Gaubert, Secrétaire de  
la Commission.

Excusé : M. Hardy.

Absent : M. Duez.

M. le Président en ouvrant la séance tient à remercier MM. Chatelet, Dauchy, Engeels, des services rendus et fait l'éloge funèbre de M. Facq. Une lettre a été adressée à chacun de ces Messieurs. Il félicite ensuite MM. Beaucamp, Camus, Vercier, nouveaux membres de la Commission.

1.- Lecture du procès verbal de la réunion du 19 Octobre 1937.  
Adopté.

2.- Changement d'horaire des cours de mathématiques. M. le Directeur propose que les études de mathématiques soient réparties sur trois années. Sur ses directives, M. le professeur Lemoine a dressé les nouveaux programmes: cours élémentaires - cours moyen - cours supérieur; lecture est donnée de ces programmes. La Commission adopte ce nouvel horaire qui commencera dès la prochaine rentrée d'Octobre 1938.

3.- Assiduité des élèves.- Après exposé de cette délicate question et discussion, M. le Directeur demande à tous les membres d'y réfléchir et de la reprendre lors d'une prochaine réunion.

4.- Costumes classiques destinés aux modèles des cours d'après le modèle vivant et de croquis. M. le Directeur fait remarquer combien il serait intéressant et utile pour nos élèves de pouvoir habiller les modèles avec des costumes classiques. En rendant les cours très attrayant et en apprenant d'une façon presque automatique l'histoire du costume (qui serait présentée par ordre chronologique) cette pratique rendrait de grands services. Il demande à M. le Président de solliciter de l'Administration Municipale, l'autorisation d'emprunter aux Théâtres les costumes classiques qu'ils pourraient avoir en location. La Commission se joint à ce vœu.

5.- M. le Directeur donne lecture des différents succès et oeuvres exécutés par les élèves et anciens élèves de l'Ecole. M. Beaucamp veut bien accepter de rédiger un article. M. le Directeur

lui adressera les renseignements nécessaires.

6.- Rédaction d'un opuscule sur l'enseignement de l'Ecole et les situations des élèves à la terminaison des études. Après exposé de la question par M.le Directeur et discussion la Commission décide de reporter cette question à une prochaine séance. M.Vercier enverra pour étude une notice rédigée par les anciens élèves des Arts et Métiers.

7.- Conférences diverses. M.le Directeur donne lecture d'une série de conférences présidée par M.le Recteur Hardy. L'une d'elles "la lettre" est particulièrement intéressante. Il propose en conséquence d'y faire assister les élèves et d'interrompre les cours. La Commission est unanime à s'associer à cette proposition.

8.- Conférences sur l'éclairage. M.le Directeur rappelle qu'il a proposé la création de conférences faites par des spécialistes et notamment concernant l'éclairage. Un devis des dépenses, qui seraient supportées par l'Administration, a été adressé à la Ville. La Commission adopte ce voeu et demande à M.le Président de vouloir bien l'appuyer.

9.- Titularisation de professeurs. M.le Directeur demande à la Commission son avis sur la titularisation de Melle Leblanc et MM.Gaubert et Molière, professeurs. La Commission se range à l'appréciation de M.le Directeur qui est chargé de présenter ces demandes à l'Administration.

10.- Redressement des salaires du personnel enseignant. M.le Directeur donne lecture du nouvel arrêté et de la lettre de remerciements des professeurs. La Commission décide de remercier l'Administration.

11.- Unification des traitements des professeurs. M.le Directeur fait remarquer qu'un même professeur est rétribué à des tarifs différents suivant les dates d'arrêtés, soit pour heures accordées après entrée en fonction, soit par suite de création de cours. Un autre professeur au contraire est rétribué au tarif qu'il touche au moment de sa nomination. Après explications la Commission est unanime à reconnaître le bien fondé de cette remarque. Elle demande à M.le Président de défendre cette question près de l'Administration étant donné la minime dépense supplémentaire que cette façon de procéder entraînerait.

12.- Téléphone. Malgré les nombreuses demandes déjà formulées M.le Directeur redemande à nouveau le branchement direct avec les services de la Mairie, étant donné que d'après les services des P.T.T. la ligne souterraine existe. La Commission s'associe à ce voeu.

13.- Economies sur le Budget 1936-37. M.le Directeur soumet à la Commission les économies réalisées par suite de restrictions

par suite de la réduction des heures de pose des modèles, les achats de plâtre, les heures de chauffage et l'achat de modèles en plâtre. La Commission félicite M. le Directeur mais lui fait remarquer qu'il ne faut pas que ces restrictions entravent la bonne marche de l'Ecole.

I4.- Réunion de la Commission de Patronage des anciens élèves à Paris.

M. le Directeur soumet à la Commission la proposition suivante qui sera soumise à la prochaine réunion de la Commission de Patronage: Etant donné que les prêts d'honneur ne sont presque jamais remboursés, ces derniers seraient remplacés par des bourses annuelles non remboursables et renouvelables. Ces bourses seraient accordées aux élèves les plus méritants. (résultats des travaux d'année et situation matérielle) pour en obtenir le renouvellement il faudrait soumettre à la Commission de Patronage les travaux accomplis pendant l'année. Un jury serait constitué pour surveiller et juger les élèves. Ces bourses seraient accordées au plus pendant quatre années. La Commission à l'unanimité se range à l'avis de M. le Directeur.

I5.- Pragmatoscope.

M. le Directeur fait part à la Commission de l'installation de l'appareil dans l'amphithéâtre. Il fera tous les mois une petite conférence à tous les élèves sur les actualités artistiques.

I6.- L'ordre du jour étant épuisé, M. le Directeur invite la Commission à assister au fonctionnement du pragmatoscope. La Commission se rend à l'amphithéâtre et constate la bonne marche de l'appareil. Certains membres font remarquer le peu de luminosité de l'écran et demande à M. le Directeur d'adresser une autorisation d'achat à l'Administration.

La Commission procède ensuite à une petite visite de l'Ecole. Elle se rend dans les cours de peinture, modèle vivant, et cours de dessin antique. M. Beaucamp déplore l'absence de modèles du Moyen Age et de la Renaissance. M. le Directeur lui fait remarquer qu'il a proposé il y a plus d'un an l'achat de ces modèles qu'il avait été choisir au Musée de sculpture comparée à Paris. Puis M. le Président, M. Borrewater et M. le Directeur rendent visite au cours du quartier de Fives.

signé: MALLET STEVENS

Commission de l'Instruction Publique  
des Beaux Arts et des Sports

Réunion du 10 Mai 1938

Avis: Pris acte

signé: VANDENHENDE



Conseil d'Administration  
Réunion du 23 MAI 1938  
M. PLANQUE



COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

Procès-verbal de la réunion du 5 Avril 1938 à 17 heures

Présidence : M. Favières, adjoint aux Beaux-Arts.

Présents : MM. Beaucamp, Borrewater, Duez, Delepouille,  
Deregnaucourt,  
Mallet-Stévens, directeur de l'école,  
Gaubert, secrétaire de la Commission.

Excusés : MM. Camus, Hardy, Le Fort.

Absent : M. Vercier.

I - Lecture du procès-verbal de la séance du 18 Janvier 1938.  
Adopté.

2 - Assiduité des élèves. Il est donné lecture de diverses réponses de parents. M. le Directeur fait à nouveau l'exposé de cette question, et des élèves libres et des élèves obligés de suivre tous les cours des sections. Après discussion, il est décidé de ne pas accorder de récompenses aux élèves ayant par trop manqué d'assiduité.

3 - Concours divers. M. le Directeur fait part à la Commission des différents concours auxquels les élèves de l'Ecole ont participé et des résultats obtenus : "Concours de la Chambre Syndicale des Fabricants de Tubes en Fer et en Acier" - Concours de Peinture du Groupement "Pour que l'Esprit Vive" - "Concours d'un Char de publicité organisé par le Directeur de la firme Paramount". Il est donné lecture de l'article rédigé par M. Beaucamp et de l'article paru dans les archives de l'Orientalisme Professionnel du Nord.

4 - Cours de statique et résistance des matériaux. M. le Directeur donne lecture de l'article paru dans les journaux. Il est heureux des résultats obtenus, plusieurs élèves nouveaux s'étant inscrits à ce cours.

5 - Demande formulée par M. le Docteur Coulcuma. M. le Directeur donne lecture de la réponse qu'il a envoyée à l'Administration et lecture du Règlement de l'Ecole. M. le Président expose le point de vue du Conseil d'Administration qui a décidé que c'est au Ministre de régler la question et de modifier le Règlement en conséquence. Les Membres de la Commission sont très étonnés de cette décision et sont unanimes à désapprouver cette façon de procéder. M. le Président qui est chargé par l'Administration Municipale de rédiger la lettre à adresser au Ministre, demandera à M. le Directeur son avis avant l'envoi.

6 - Réunion du Comité de patronage des Anciens élèves à Paris. Séance du 27 Janvier 1938. Après lecture du procès-verbal; M.le Président fait part à la Commission que l'Administration Municipale n'a pas donné suite à la proposition tendant à transformer les prêts d'honneur en bourses annuelles. Toutefois, l'Administration a décidé de porter à 12.000 Frs au lieu de 6.000 Frs la somme destinée à l'achat de deux tableaux ou oeuvres exposés lors de l'exposition des Anciens Elèves de l'école qui a lieu tous les ans à Lille. La Commission remercie l'Administration de ce beau geste. M.le Directeur fait toutefois des remarques sur le peu d'utilité de la Commission de patronage. Certains membres de la Commission font remarquer qu'il y aurait lieu de signaler à la Ville pour exécution éventuelle de travaux (peinture, sculpture, arts décoratifs), les élèves qui ont obtenu des prêts d'honneur. Ils seraient rémunérés par moitié, une partie réglerait leur travail, l'autre partie des honoraires servirait à régler leur prêt ou viendrait en déduction du montant de ce dernier.

7 - Lecture du procès-verbal de la Réunion de la Dotation Colbrant.-- Adopté.

8 - Renouvellement des demandes précédentes -- 1°- unification des traitements des professeurs 2°- Téléphone 3°- Achat de modèles en plâtre 4°- Achat d'un écran 5°- Conférences ayant trait à l'éclairage. M. le Directeur demande à M.le Président de vouloir bien appuyer ces demandes.

9 - Conférences diverses.-- M.le Directeur a noté diverses conférences très intéressantes pour nos élèves : a) sur la route moderne le jeudi 28 Avril à 20h. aux Arts et Métiers b) le Samedi 30 Avril à 20h. à la salle Industrielle sur la construction du chantier d'un building par M. Girard et présenté par M.le Directeur c) le 2 Juin aux Arts et Métiers à 20h. sur le Théâtre d'eau et les fontaines submersibles de l'exposition. Il propose d'y faire assister le plus grand nombre d'élèves. La Commission s'associe à ces propositions.

10 - Rédaction d'un opuscule sur l'enseignement de l'Ecole.-- M.le Directeur tient à remercier M. Vercier de l'envoi de l'opuscule rédigé par les élèves des Arts et Métiers; la Commission s'associe à ces remerciements. Concernant la rédaction de l'opuscule il est décidé de ne le rédiger que pour la prochaine rentrée.

11 - M. le Directeur fait part à la Commission de l'envoi par l'Etat de quatre motifs de céramiques provenant de l'Exposition de Paris.--

12 - M.le Directeur propose à la Commission un relèvement des traitements des modèles. Il nous est presque impossible d'en trouver à l'heure actuelle. La Commission donne pleins pouvoirs à M.le Directeur.

I3- Enseignement simultané des cours de dessin du soir: Ornement et antique. (Cours de Mlle Dubuisson et M. Chauleur)

M. le Directeur propose dès la rentrée d'Octobre de faire suivre à tous les élèves inscrits dans ces cours. Un mois d'enseignement de l'ornement et un mois de dessin antique. L'effectif de ces sections serait divisé en deux et la moitié dans chaque cours. Cette façon de procéder obligerait les élèves à faire et de l'ornement et de l'antique non pas d'une façon continue, mais d'une manière plus attrayante. La Commission approuve cette façon de faire et M. le Directeur est chargé d'appliquer cette méthode.

I4 - Création d'un cours de quartier - M. le Directeur fait remarquer qu'à la suite de la visite faite dans le cours de quartier de Fives en compagnie de M. le Président et de certains membres de la Commission, ils ont constaté que ces cours marchaient fort bien. Il fait remarquer que les faubourgs d'Arras et des Postes sont entièrement dépourvus de cours de quartier et demande si la Commission ne serait pas d'avis d'en créer un. La Commission est unanime à approuver ce projet, M. le Directeur propose à la Commission la nomination de M. Borrewater fils comme professeur. Ce dernier a déjà été professeur, c'est de plus un décorateur et les directives du Ministère sont de faire faire comme exercices aux élèves de petites compositions décoratives. La Commission approuve ce choix. M. le Directeur demande à M. le Président de vouloir bien appuyer cette demande près de l'administration et de tacher d'avoir une solution pour la prochaine rentrée d'Octobre.

I5 - M. le Directeur signale à la Commission la lettre qu'il a envoyée à l'Administration concernant la vétusté d'une partie des bâtiments de l'Ecole. Il signale en outre les réparations à effectuer aux descentes des W.C. et si possible la pose de vannes sur les chaudières de chauffage central ( ce qui permettrait une réduction dans la dépense de combustible). La Commission charge M. le Directeur de prévenir l'Administration.

I6 - Création d'une petite salle d'exposition. M. le Directeur fait remarquer que nous ne possédons pas de salle d'exposition. Il y aurait grand intérêt à en avoir une, soit pour faire 3 fois par an, une présentation des travaux de nos élèves, soit quelques fois des travaux d'anciens élèves à Paris, ou d'envoi de projets de Paris, soit plus rarement une petite exposition particulière ou d'un artiste de la région ou d'un artiste étranger. Ce serait une bonne propagande pour l'Ecole et cela permettrait de recevoir quelques personnalités. Il soumet un emplacement et un petit projet. On prendrait le fond des cours de sculpture du rez de chaussée. La Commission est unanime à approuver ce projet et M. le Directeur est chargé de faire les démarches nécessaires près de l'administration. M. le Directeur demande à M. le Président de bien vouloir défendre ce projet lors d'une prochaine réunion du Conseil d'Administration.

I7 - M. le Directeur fait part à la Commission de la visite de M. l'Inspecteur le 1er Février 1938.

I8 - Création d'une toile de fond à installer dans la salle du Conservatoire lors de la distribution de Prix. M. le Directeur expose son idée. Il s'agirait de faire une toile allégorique qui donnerait une certaine originalité lors des distributions de prix. Ce travail serait exécuté par les élèves de l'école sous les ordres des professeurs après un petit concours entre les élèves. Ce serait là un exemple de travail collectif, une collaboration entre les élèves des différentes sections. Il faudrait compter sur une dépense d'environ 1.000 Frs. La Commission est unanime à se ranger à ce projet très intéressant et M. le Président est chargé de présenter la question à l'Administration

I9 - Composition des jurys et concours pour les prix Doutrelon, de Try et Grand Prix de la ville de Lille. Cette année ces prix sont attribués à la section de décoration. M. le Directeur propose d'établir un petit concours éliminatoire entre les élèves de la section. Puis à la suite les lauréats prendraient part au grand concours dont le sujet serait assez complexe et comporterait notamment un ensemble avec nombreux détails. Ultérieurement serait décidé la composition du jury. M. le Directeur étant chargé de la nomination des membres - Adopté.

20 - Titularisation de Mlle Leblanc- Adopté- Titularisation de M. Debatte. L'Administration Municipale va demander l'avis de M. l'Inspecteur Laprade.

signé: MALLET-STEVENS.

Commission de l'Instruction Publique, des Beaux Arts et des Sports- Réunion du 10 Mai 1938

Pris acte.

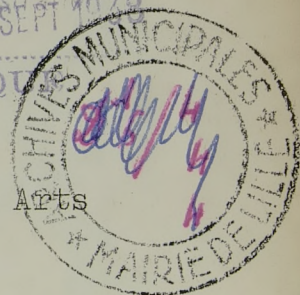
Avis favorable aux différentes suggestions de la Commission administrative de l'Ecole des Beaux Arts.

signé: FAVIERES



Conseil d'Administration  
Réunion du 19 SEPT 1938  
M. PLANQUE

VILLE DE LILLE



Commission Administrative de l'Ecole des Beaux Arts

Procès verbal de la réunion du 17 Mai 1938 à 16 heures.

Présidence: M. Favières, adjoint au Maire de Lille.

Présents: M.M. Borrewater, Camus, Derognaucourt, Le Fort, Vercier.  
Mallet-Stevens, Directeur de l'Ecole.  
Gaubert, Secrétaire de la Commission.

Excusés : M.M. Beaucamp, Hardy.

Absents : M.M. Baert, Delepouille, Düz.

M. le Président déclare la séance ouverte et donne la parole à M. le Directeur.

M. le Directeur expose aux membres de la Commission l'objet de la réunion:

Distribution des prix de l'année Scolaire 1937-1938.  
- Organisation. -

1 Date de la Distribution des prix: M. le Directeur propose le Dimanche 10 Juillet 1938 à 14 h.30, dans la salle du Conservatoire. Adopté.

2 Présidence de la distribution: M. le Directeur propose M. R. Escholier, conservateur du Petit Palais. Adopté. M. le Président veut bien se charger d'inviter officiellement M. R. Escholier à présider la distribution des prix.

3 Date des Jugements: M. le Directeur donne lecture de la date et de l'ordre proposé pour les jugements.

Mardi 14 Juin, toute la journée à partir de 9 heures:  
Peinture, Aquarelle et Croquis, Dessin modèle vivant. Dessin antique (jour). Dessin antique (soir).  
Ornement. Dessin préparatoire. Dessin (cours de Fives. Dessin (cours Poissonceaux).

Mercredi 15 Juin de 9 h. à 12 heures: Art Décoratif.  
Architecture. Application.

de 2 à 4 heures: Lithographie. Hachures et Lettres; Décors de Théâtre.

de 4 h. à .....: Sculpture. Sculpture pratique  
Sculpture élémentaire.

Jeudi 16 Juin de 9 à 12 h.: Prix Doutrelong de Try.  
de 2 à x h.: Grand Prix de la Ville de Lille.

Adopté.

4. Composition des Jurys: M. le Directeur propose à la Commission la composition suivante des jurys chargés de l'attribution des récompenses dans les différents cours.

Peinture aquarelle. Dessin. M. le Directeur et le Professeur de chaque cours.

M.M. le Docteur Le Fort et Beaucamps (membres de la Commission)

M.M. Dequenne, Degraeve, Huguet, Lagage, De Winter, Beat, Hemery. (Adopté.)

Sculpture: M. le Directeur et le professeur de chaque cours.

M.M. Borrewater et Baert (membres de la Commission)

M.M. Coir, Dubuisson, Waerts. Adopté.

Arts décoratifs. Architecture etc...: M. le Directeur et le professeur de chaque cours.

M.M. Deregnacourt et Baert (membres de la Commission)

M.M. Beat (fils) Dubuisson, Dumas. Adopté.

Prix Doutrelong de Try: M. le Directeur et le professeur du cours.

M. Beat, représentant de M. Doutrelong de Try.

MM. Beaucamps, Baert (membres de la Commission)

peinture: M.M. Dequenne, Degraeve.

sculpture: M. Coir, Mme Desrumaux.

architecture: M.M. Dubuisson Secq.

Arts Décoratifs: M.M. Delannoy, Dobbelaere. Adopté.

Grand prix de la Ville de Lille: M. le Directeur et le professeur du cours.

M. Favières, représentant de la Ville de Lille.

M.M. Deregnacourt et Camus (membres de la Commission)

M. Herbot (décorateur) et M. Barillet (Me Verrier)

M. Gorrier (supplémentaire) Adopté.

M. le Président se charge d'écrire à M.M. Herbot et Barillet.

5. Epreuves du Grand prix de la Ville de Lille. Concours préliminaire. Lecture du programme. Il est donné lecture du procès-verbal rédigé et relatant les résultats de la 1ère épreuve éliminatoire. M. le Directeur commente les résultats. Puis lecture du programme du Grand Prix. Adopté.

Le 25 Mai 1938

signé: MALLET-STEVENS.

Commission de l'Instruction Publique  
des Beaux Arts et des Sports  
-----

Réunion du 15.7.38

Pris acte,

Lille, le 15/7/1938

A. FAVIERES

Conseil d'Administration  
Réunion du 11-DES-1939  
M. PLANOUR

Commission de l'Instruction  
Publique ; des Beaux Arts et des Sports  
Réunion du 24 /II/39  
Pris acte  
A. FAVIERES

Quatrième Direction

ECOLE des BEAUX-ARTS

COMMISSION ADMINISTRATIVE

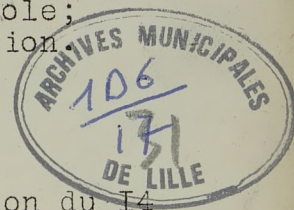


Procès-verbal de la réunion du 25 Avril 1939  
à 16 heures 30

Présidence : M. FAVIERES, Adjoint aux Beaux-Arts

Présents : M.M. BAERT, BEUCAIPS, BORREWATER, CATUS,  
DEREGNANCOURT, HARDY, LE FORT, VERCIER,  
MALLET-STEVENS, Directeur de l'Ecole;  
GAUBERT, Secrétaire de la Commission

Excusés : M.M. DELEPOULLE, DUEZ.



1°- Lecture du procès-verbal de la réunion de Commission du 14  
Mars 1939.- Adopté.

M. le Directeur renouvelle les demandes suivantes :

- a) l'heure supplémentaire pour le cours de hachures et lettres;
- b) l'obtention d'une salle de l'Ecole Baggio pour la réouverture d'un cours de quartier;
- c) nomination d'un chauffeur temporaire et nomination du concierge-chauffeur en concierge surveillant;
- d) demande d'avis de l'Administration concernant la responsabilité des professeurs, personnel, surveillants en cas d'accidents de toute nature pouvant arriver aux élèves.

La Commission serait très désireuse de connaître les décisions de l'Administration concernant ces différentes demandes.

2°- Don de livres à la Bibliothèque de l'Ecole par M. Baert, architecte membre de la Commission.

M. le Directeur

fait part aux membres de la Commission du don fait à la Bibliothèque de l'Ecole par M. Baert et lui renouvelle ses remerciements. Au nom de tous les membres de la Commission, M. le Président adresse à M. Baert l'expression de leur profonde reconnaissance.

3°- Epreuves du Grand Prix de la Ville de Lille - Section de Sculpture.

Lecture est donnée du programme du Concours préliminaire et des résultats puis lecture du programme de l'épreuve définitive. Adopté. M. le Directeur commente les programmes et résultats.

...



4° Composition des Jurys. M. le Directeur propose à la Commission la composition suivante des Jurys chargés de l'attribution des récompenses dans les différents cours :

Peinture, Aquarelle, Croquis, Dessins (différents cours)

M. le Directeur et le professeur de chaque cours: MM. Beaucamps et Borrewater, membres de la Commission. MM. Beat (fils) Degraeve. Dequenne. De Winter. Hémerly. Huguet. Lagage (Adopté).

Sculpture (différents cours)

M. le Directeur et le professeur de chaque cours: MM. Borrewater et Le Fort, membres de la Commission. MM. Coin. Weerts. Dubuisson (adopté).

Arts décoratifs. Architecture. Litho. Applications. etc.

M. le Directeur et le Professeur de chaque cours. MM. Deregnacourt et Vercier, membres de la Commission. MM. Béat (père) Dubuisson. Leducq. Rogie. (Adopté)

Prix Doutrelon de Try.

M. le Directeur et le professeur du cours supérieur de la section.

M. Lesaffre. Président de l'Association des Amis et Anciens Elèves des Ecoles des Beaux-Arts de Lille représe, ta, t M. Doutrelon de Try ou le Vice Président.

MM. Baert et Beaucamps membres de la Commission.

Peinture : MM. Degraeve et Dequenne  
Sculpture : Mme Desrumaux et M. Weerts  
Architecture: MM. Dehaut et Dubuisson  
Décoration : MM. Leducq et Rogie. (Adopté)

Grand Prix de la Ville de Lille.

M. le Directeur et le professeur du cours  
M. Faïères, Adjoint aux Beaux Arts. Représentant de la Ville de  
Lille

MM. Deregnacourt et Le Fort, membres de la Commission  
MM. Joël Martel (sculpteur de Paris et Bottiaux professeur de  
sculpture à l'Ecole des Beaux-Arts de Valenciennes  
M. Coin (sculpteur) supplémentaire ((Adopté).

M. le Président se chargera d'écrire pour convoquer MM. Bottiaux et Martel.

5° Dates des Jugements. M. le Directeur propose les dates et ordre suivants pour les jugements.

Jeudi 15 Juin 1939. - de 9 à 12 heures.

Arts décoratifs. Architecture. Applications. Lithographie.  
Hachures et Lettres. Décors de Théâtre.

De 14 à 10 heures. Peinture. Aquarelle. Croquis.

Dessin modèle vivant. Dessin antique (jour)

Vendredi 16 Juin 1939. - De 9 à 12 heures.

Sculpture. Sculpture pratique. Sculpture élémentaire  
(cours du jour et du soir)

De 14 à 10 heures. Dessin antique soir.

Ornement. Dessin préparatoire (section élémentaire) Dessin.  
(Cours des Poissonceaux) et dessin (Cours de Fives).

Samedi 17 Juin 1939. de 9 à 12 heures. Prix Doutrelon de Try.  
de 14 à 10 Heures. Grand Prix de la Ville de Lille. Adopté.

Puis à la demande de M. le Directeur, tous les membres de la Commission procèdent à une visite de tous les cours et ateliers de l'Ecole afin de se rendre compte des travaux en cours et des progrès réalisés. La Commission examine tout spécialement dans l'atelier des sculpteurs les esquisses du Grand Prix de la Ville de Lille.

La visite se termine à 19 heures.

Le Directeur,  
Mallet Stevens,



ECOLE des BEAUX-ARTS

COMMISSION ADMINISTRATIVE et de SURVEILLANCE

PROCES-VERBAL

de la Réunion du Jeudi 21 Décembre 1939 à 9 heures 30.



Présents: M.M. FAVIERES, Adjoint aux Beaux-Arts, Président;  
DEREGNANCOURT, HARDY, LE FORT, Membres de la  
Commission;  
GAUBERT, Directeur intérimaire, Secrétaire de la  
Commission.

Excusés : M.M. BAERT, BORREWATER, CAMUS, DELEPOULLE, DUEZ, VERCIER.

1°- Lecture du procès-verbal de la réunion de la Commission  
du 29 Novembre 1939.

Adopté sans observation.

2°- Lecture de la lettre de remerciements de la famille de  
M. BEAUCAMPS.

Concernant le remplacement de M. Beaucamps dans le cas où  
une nomination serait possible avant la fin des hostilités, la  
Commission soumet à l'Administration par ordre de préférence les  
noms de M. MAUROIS, artiste peintre, et de M. PESSE, professeur  
de dessin au Lycée Faidherbe.

3°- Lecture de la lettre de démission de M. BENOIT, profes-  
seur d'Histoire de l'Art.

La Commission adresse à M. BENOIT un hommage reconnaissant  
et lui exprime ses regrets de le voir quitter les cours qu'il  
remplissait avec zèle et compétence.

+  
+ +

Puis M. le Directeur soumet à l'examen de la Commission les  
divers travaux exécutés dans les cours d'Anatomie, Histoire de  
l'Art, Architecture (cahiers de cours et interrogations) et  
M. PORTEBOIS Constant, professeur, présente les travaux des élè-  
ves du cours de quartier de Fives. La Commission procède ensuite  
à une visite détaillée de tous les cours de l'Ecole. Cette ins-  
pection se termine à 12 heures 20.

Le Président  
Adjoint aux Beaux-Arts,

signé : FAVIERES.

Le Directeur intérimaire,

signé : GAUBERT.



Quatrième Direction  
Ecole des Beaux Arts

COMMISSION ADMINISTRATIVE

Procès-verbal de la réunion du 6 Mai 1940 - à 16 heures 30

Présidence : M. Favières, adjoint au Beaux Arts  
Présents: M.M. Borrewater, Baert, Camus, Derégnacourt, Duez  
Lefort; E. Dubuisson, Directeur de l'Ecole;  
P. Maurois, Secrétaire de la Commission.  
Excusé : M. Vercier.

1°- Monsieur Favières, président de la Commission présente à la Commission Administrative, M. E. Dubuisson, nommé récemment directeur de l'Ecole, et M. P. Maurois, Censeur, en remplacement de M. Gaubert, censeur, qui remplissait les fonctions de directeur intérimaire et qui vient d'être appelé sous les drapeaux. Le Président exprime ses regrets du départ de M. Gaubert qui assurait ses fonctions à la satisfaction de tous, avec dévouement et compétence.

2°- Lecture du Procès-verbal de la réunion de la Commission Administrative du 21 Décembre 1939.

-Adopté sans observation-

3°- Distribution des Prix.-

Pour des raisons de sécurité la distribution des Prix ne peut avoir lieu cette année au Conservatoire, elle se fera au Grand Théâtre et elle est fixée en principe au Dimanche 14 Juillet dans l'après-midi.

4°- Concours.- Grand Prix de la Ville de Lille.

Ce concours constituant un grand Prix d'atelier, il ne peut être question d'en priver les élèves présents à l'Ecole. Suivant le règlement ce concours doit être fait cette année par la section de Peinture.

La Commission Administrative prend connaissance du règlement et procède à la désignation des membres du Jury des deux épreuves de ce concours.

5°- Prix Doutrelon de Try.

En raison des circonstances la Commission Administrative propose afin de sauvegarder les intérêts et les droits des candidats élèves et anciens élèves inscrits mobilisés ou évacués de reporter l'attribution de ce prix à l'année prochaine, d'autoriser l'inscription sur le registre des candidats éventuels de l'année en cours et d'augmenter exceptionnellement d'un an la limite d'âge.

...

6° - Composition des Jurys.

Peinture, aquarelle, croquis, dessins.

Sont proposés : M.M. Borrewater et Derégnacourt, membres de la Commission Administrative; M.M. Hallez, Jamois, Dequene, Escalle.  
Le Directeur et les professeurs de chaque cours.

Sculpture (différents cours)

M.M. Baert et Borrewater, membres de la Commission Administrative.

Mme Desrumaux-Doumer - M. Weerts.

Alleman et L. Mollet.

Le Directeur et les professeurs de chaque cours.

Arts décoratifs, Architecture, Litho. - Applications, etc..

M.M. Baert et Borrewater, membres de la Commission Administrative.

M.M. Alleman, Escalle et Gorrier.

Le Directeur et les professeurs de chaque cours.

Grand Prix de la Ville de Lille.

M.M. Borrewater et Derégnacourt, membres de la Commission Administrative.

M.M. Hallez et Jamois (titulaires)  
Dequene et Escalle (suppléants)

Le Directeur et le professeur du cours.

Monsieur l'Adjoint Favières, représentant la Ville de Lille.

7° - Dates des Jugements -

M. Dubuisson, déterminera aussi rapidement que possible les dates des jugements et convoquera les membres du Jury.

La séance est levée à 19 heures.

Le Directeur de l'Ecole :

E. DUBUISSON.